

Avis adopté

Séance plénière du 28 juin 2023

Pour une économie servicielle sociale et soutenable : de la propriété à l'usage

Déclaration du groupe Familles

Les services prennent une place croissante dans notre économie moderne. Cette révolution va bien au-delà de la « tertiarisation » de l'économie puisqu'elle vise à passer de la logique « produit » à la logique « service » dans tous les secteurs d'activité, de l'industrie au tertiaire, en passant par le transport ou la grande distribution.

Toutefois, cette économie servicielle trouve des limites dans ses modalités d'application. Comme tout changement, celui-ci doit être accompagné pour anticiper, limiter les dérives et protéger les consommateurs au premier rang desquels se trouvent les familles.

Cette protection est nécessaire car, comme le souligne l'avis, l'économie servicielle n'est pas exempte de risques : surendettement avec la multiplication d'abonnements à faible coût ou encore captation des données personnelles à des fins commerciales et à la main des géants du web.

Il est donc indispensable de faire évoluer le droit des consommateurs avec des garanties renforcées de qualité de services distincts des produits.

Le présent avis avance des pistes pour faire évoluer l'approche financiarisée et néo-industrielle de la performance et caractériser les lignes de force d'un modèle serviciel adossé à des dispositifs d'évaluation de la coopération, de professionnalisation et d'innovation.

Ces investissements immatériels sont au fondement de la création de valeur. Ils nécessitent toutefois une nouvelle approche de la conciliation des différents temps de vie tout en favorisant les compétences collectives des salariés.

Le groupe Familles a voté l'avis